



M Le Président de la République et
M le Président du Parlement Européen
55 Rue du Faubourg St Honoré
75008 PARIS

BRETEUIL LE 12/02/2022

**DOSSIER ATCE / UNEDIC AGS CGEA ET SELARL DE KEATING et
PRUD'HOMMES DE PONTOISE & VERSAILLES : Le JUGEMENT DE LA
HONTE : **RECOURS auprès de la cour d'Appel Européenne des Droits du travail
envers l'UNEDIC AGS CGEA, le mandataire avec l'aide des Prud'hommes vis-à-vis
des salariés de Bulgarie.**
RECOMMANDE AVEC AR N° 1A 172 164 7681 9**

Monsieur le Président de la République

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur les faits suivants que nous subissons depuis 2018 en tant que Président de la République et Président du Parlement Européen :

J'interviens en tant consultant (Création en février 2022), blogueur journalistique rédacteur WEB et ancien salarié de la société ATCE 27 Avenue des Béthunes 95 Saint Ouen l'Aumône N° de SIREN 487 928 657 que j'ai créée en 2005 et que j'ai cédée en Mars 2014 après avoir été gérant à mes associés Turc Messieurs AKBOYRECK et leur beau-frère M EROL. L'entreprise est donc devenue **100% familiale**. Depuis 2018 je dénonce aux Prud'hommes et Cour d'Appel de Versailles les fraudes et l'escroquerie de notre ancien employeur sans réaction de l'AGS CGEA et des Prud'hommes pour ne pas défendre les intérêts et les droits de travail des salariés Bulgares alors qu'ils ont les mêmes droits que les salariés Français. En signalant que le mandataire a aucun dossier comptable de l'entreprise ATCE depuis 2018.

Après deux mois de réclamation par lettre recommandée auprès de la Cour d'Appel de Versailles et après ma visite à Versailles le vendredi 28 janvier avec un accueil très froid et un malaise profond de la part des greffiers quand je me suis présenté.

Je viens de recevoir bizarrement mon jugement signé envoyé par mon avocate le 4/02/2022 sans notification et indication pour faire éventuellement appel.

ADRESSE : 14 Rue de Beauvais 60120 Breteuil TEL : 06 10 09 49 15
Mail : rgtconsultant60@gmail.com ou regis.devillers@blogger.com
SIRET N° : (en cours) APE : (en cours)



Je vous joins donc ce jugement de la cour d'appel de Versailles du 18/11/2021 signé par Mme La Présidente Isabelle VANDRYES. Jugement que nous qualifions : **Le JUGEMENT de la HONTE**

Car ce **jugement** se résume en quelques lignes : *« j'ai été condamné à payer le mandataire 500€ alors que j'aurais soi-disant fraudé les Prud'hommes de Pontoise en Avril 2017 avec l'aide de l'assistante sociale de l'Hôpital Psychiatrique de Clermont, que j'aurais soi-disant perçu 12500 € de trop de salaire car les Prud'hommes confondent frais KLM et erreur de la Banque et qu'ils ne tiennent pas compte des courriers et documents des organismes Français. Que j'aurais BÉNÉFICIE d'un an d'arrêt de travail pour continuer de signer soi-disant tous les documents de l'entreprise alors que j'étais à l'Hôpital Psychiatrique en soin intensif sous les ordres du Procureur de la République de Beauvais. Que M THEVENIN aurait été soi-disant à ma place en Hôpital Psychiatrique alors que l'UNEDIC voulait le condamner à 35000€ car on réclame depuis 2017 nos 20 fiches de paie manquantes de l'Expert-comptable quand ont été en arrêt maladie et par conséquent je serais le DIRIGEANT DE FAIT d'une société 100% familiale et Turc sans avoir de part social, avec soi-disant un contrat de travail fictif »*

Jugement de la honte car contrairement aux propos, la CPAM de Beauvais m'a bien réglé mes indemnités d'arrêt de travail pendant que j'étais en hôpital psychiatrique en se basant sur les attestations de salaire envoyées par l'expert-comptable Pro-Expertise soit la somme de **12973€**. Le mandataire DE KEATING m'a bien fait des fiches de paie en 2018 en tant que salarié et réglé **6315.58 €** et qu'il m'a bien remis le 23/11/2020 mon certificat de travail et attestation employeur en tant que salarié. Et qu'il a fait le nécessaire auprès de la caisse des congés payés comme salarié en 2018. **Certificat de travail pris en otage** pendant trois ans d'où des problèmes importants pour trouver du travail auprès des recruteurs.

Jugement de la honte :

- Vis-à-vis des salariés Bulgares qui n'ont jamais été reçu et entendu dans ce dossier.
- Vis-à-vis de l'assistante sociale de l'hôpital de Clermont qui s'est occupée du dossier des Prud'hommes et d'ATCE en 2017 en m'accusant d'avoir soi-disant fraudé les prud'hommes en 2017.
- Vis-à-vis du monde médical qu'on accuse indirectement de m'avoir fait des arrêts de travail de complaisance pour justifier que **j'ai bénéficié d'un an d'arrêt de travail** et

ADRESSE : 14 Rue de Beauvais 60120 Breteuil TEL : 06 10 09 49 15
Mail : rgtconsultant60@gmail.com ou régis.devillers@blogger.com
SIRET N° : (en cours) APE : (en cours)



Le **12 janvier 2018** nous avons appris que la société ATCE était en liquidation, nous nous sommes fait connaître auprès du mandataire DE KEATING à Pontoise 1-3 Rue Jean Jaurès en lui signalant fin janvier qu'il y avait d'autres salariés dans l'entreprise et qu'il y avait des problèmes importants sur leurs contrats de travail et sur les salaires et que j'avais un jugement du 7/11/2017 des Prud'hommes. Mais c'était sans compter sur l'UNEDIC AGS CGEA qui a fait appel 4 mois après mon jugement.

Depuis **2018** je me bats pour faire valoir **les droits des salariés Bulgares** que le mandataire n'a jamais reçus en 2017 ou 2018 et qui n'a rien fait pour avoir les dossiers des salariés auprès des comptables. Après 3 ans de procédure Mme la Présidente Isabelles VENDRYES de la cour d'appel de Versailles ma **désigné Dirigeant de fait avec soi-disant un contrat fictif** de la société ATCE par jugement le 18/11/2021 à la place de M AKBOYRECK le propriétaire de ATCE. En se basant sur des faux en écriture de leur part et sur mes relevés de compte bancaire en imputant sur mes salaires une erreur de virement de la banque Populaire et des frais kilométrique qui ne font pas partie des salaires et sans tenir compte des documents des autres administrations Française. Le but étant d'éviter de parler des fraudes et de l'exploitation des salariés Bulgares.

Nous avons déposé plainte auprès de M Le Procureur de la République de Pontoise et une plainte groupée auprès de Mme la Procureure de la République de Beauvais en 2021. Depuis une enquête judiciaire pour **Faux, Usage de Faux, Travail dissimulé, blanchissement d'argent, fausse lettre de licenciement et propos calomnieux** est en cour auprès du tribunal de Beauvais N° **14614 / 02194 / 2021**. Et j'espère que Le Procureur de la République va demander une enquête plus approfondie sur ce dossier.

Vous comprendrez M Le Président de la République que face à ce **jugement de la honte** je me vois dans l'obligation en tant que citoyen Européen de défendre les salariés Bulgares et je vous informe que j'envoie un courrier recommandé à M L'Ambassadeur de BULGARIE ci-joint copie. Et je vous informer que je vais me rendre au Luxembourg en juin 2022 pour remettre un dossier auprès de **la cour d'appel Européenne des droits du travail** concernant le non-respect des droits du travail des salariés Bulgares par l'AGS CGEA.

Veuillez recevoir M Le Président de la République mes salutations distinguées.

M DEVILLERS R

ADRESSE : 14 Rue de Beauvais 60120 Breteuil TEL : 06 10 09 49 15
Mail : rgtconsultant60@gmail.com ou régis.devillers@blogger.com
SIRET N° : (en cours) APE : (en cours)



COPIE

Cour d'Appel de Versailles, L'AGS CGEA et le mandataire DE KEATING
Copie au Procureur de la République de Beauvais
M L'Ambassadeur de Bulgarie.

PIECES JOINTES qui résume en peut de document ce jugement.

- Le jugement reçu le 7/11/2022 avec Les courriers de la chambre de commerce de Versailles avec les courriers tribunal de commerce de Versailles au sujet du problème des adresses sur les documents entre juin 2015 et novembre 2015
- Mes relevés de compte bancaire avec l'erreur de virement et les ordres de virement ATCE
- Le courrier recommandé envoyé à M l'Ambassadeur de Bulgarie

ADRESSE : 14 Rue de Beauvais 60120 Breteuil TEL : 06 10 09 49 15
Mail : rgtconsultant60@gmail.com ou regis.devillers@blogger.com
SIRET N° : (en cours) APE : (en cours)